

Nos cours complémentaires : question mise à l'étude pour l'année 1946 : réunion d'Estavayer-le-Lac

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **75 (1946)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOS COURS COMPLÉMENTAIRES

Question mise à l'étude pour l'année 1946

Réunion d'Estavayer-le-Lac

PLAN

A. Partie théorique

	Pages
PRÉLIMINAIRES	118

CHAPITRE PREMIER

Les raisons des déficiences de nos cours complémentaires

Elles dépendent :

1. Du jeune homme	120
2. Du milieu : a) du milieu familial.	121
b) du milieu local	121
c) responsabilité des autorités locales	122
3. Du maître	122
4. De l'organisation de nos cours	122
5. De l'époque que nous vivons.	123

CHAPITRE II

Méthodologie générale, théorique et pratique Réformes — Remèdes — Suggestions

INTRODUCTION	123
------------------------	-----

1. Enseignement éducatif :

a) nécessité, importance, rôle du maître. Qui assumera cette tâche ?	123
b) influence du maître : sur le jeune homme.	125
sur le milieu familial	126
sur le milieu local	126
Méthodologie de l'éducation.	125
Enseignement systématique.	125
Enseignement occasionnel.	126

2. Comment adapter l'enseignement postscolaire à la vie morale et religieuse ?

a) formation religieuse	127
b) collaboration de l'instituteur avec le prêtre	127

3. <i>Comment adapter l'enseignement au travail, à la profession, à la vie économique ?</i>	Pages
a) partie théorique	127
b) partie pratique	129
4. <i>Comment adapter l'enseignement à la vie civique et sociale du pays.</i>	
a) partie théorique	130
b) partie pratique	131

B. Partie pratique

CHAPITRE III

Du programme en général

a) programme minimum	132
b) programme de culture	132
c) suggestions destinées à l'école primaire	132

CHAPITRE IV

Du programme en particulier

1. Lecture	136
2. Grammaire et orthographe.	137
3. Vocabulaire, élocution.	138
4. Rédaction	138
5. Arithmétique et géométrie.	139
6. Comptabilité.	139
7. Agriculture et métiers.	141
8. Géographie.	142
9. Histoire	145
10. Instruction civique	146
11. Dessin.	148
12. Gymnastique.	148
13. Chant.	148
14. Nouvelles techniques pédagogiques.	149

CHAPITRE V

De l'ordre du jour

Généralités et projets.	149
---------------------------------	-----

CHAPITRE VI

Le manuel au cours complémentaire

a) manuel définitif.	151
b) brochure annuelle	152

Le rapport de 1921, pour suppléer aux anciens examens de recrues, préconisait l'introduction par le canton d'un examen de fin de cours complémentaire. Ce vœu n'a pas tardé à être réalisé par la Direction de l'Instruction publique et maintenu avec des modalités d'exécution qui ont varié au cours des années. Sur le terrain fédéral, l'examen pédagogique des recrues a été réintroduit définitivement en 1941 après plusieurs essais.

A notre époque d'évolution rapide, personne ne saurait contester (sauf un député) la grande importance de nos cours complémentaires et la nécessité, non seulement de les maintenir, mais de les adapter à l'époque très spéciale où nous vivons, à la psychologie compliquée de l'adolescence, enfin d'adapter au programme en vigueur une méthode régénérée qui a fait dire à un rapporteur : « Le programme est chose secondaire, c'est la façon de s'en servir qui doit être notre objectif primordial, c'est l'esprit de l'enseignement qu'il faudrait améliorer, qu'il importe de considérer d'un point de vue plus rationnel, plus réaliste. »

En considérant bien la question dans son ensemble telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, expérience faite de l'examen cantonal des cours complémentaires et de la restauration des examens de recrues, on s'alarme de certaines déficiences que d'aucuns considèrent comme graves. Nous ne pensons pas qu'il ait lieu de se montrer trop pessimistes et nous conviendrons avec quelques-uns que *nos cours complémentaires sont difficiles, qu'ils l'ont toujours été et qu'ils le seront probablement toujours.*

Il ressort de l'examen des rapports que le Corps enseignant dans sa grande majorité ne souhaite point tant une réforme complète de structure, que la nécessité d'une évolution logique, d'une adaptation de nos cours qui soit conforme à cette double tendance :

- a) être aussi rapproché de la vie que possible ;
- b) être éducatif au sens large du mot.

Ne perdons donc pas de vue le but de nos cours complémentaires qui est de parfaire la formation première de l'adolescent, de le mettre à même de vivre pleinement sa vie d'homme, de chrétien, de citoyen au sein de la famille, de la société en général, comme au sein et au service de notre communauté nationale. La pensée de Pestalozzi est plus actuelle que jamais : *La vie est la base de tout enseignement* et nous concluons cette introduction par cette constatation fondamentale : « Le cours complémentaire aura une valeur d'autant plus efficiente, d'autant plus profonde et durable qu'il sera en rapport étroit avec la vie. »

CHAPITRE PREMIER

Les raisons des déficiences de nos cours complémentaires

Elles sont nombreuses. Elles dépendent d'abord du jeune homme lui-même, du milieu familial et local où il vit, puis aussi du maître, de l'époque que nous vivons, enfin de l'organisation intrinsèque de ces cours.

1. Elles dépendent du jeune homme lui-même

a) Nos grands élèves sont à *un âge difficile*. Tous les observateurs s'accordent à dire que la psychologie de cet âge est déconcertante dans ses aspirations tantôt impétueuses et visibles, tantôt dissimulées. Le jeune homme a beaucoup grandi, ce qui l'affaiblit et le disgracie, il devient corporellement un adulte sans en avoir cependant la résistance physique ni surtout l'équilibre moral.

b) En raison même de son manque d'équilibre, le jeune homme est extrêmement *versatile*, très souvent *susceptible*, il affiche un amour-propre très vif. Les jeunes gens redoutent qu'on se moque d'eux ; l'ironie les décourage parce qu'elle les humilie. D'autre part, l'adolescent sent monter en lui l'obscur fierté de devenir quelqu'un, un citoyen, un soldat, sans en prendre nettement conscience.

c) Le jeune homme de cet âge se sent tout à coup naître à la liberté, à *sa liberté*, qu'il conçoit d'ailleurs d'une façon tout unilatérale, de celle qu'on lui doit. Il croit tout savoir ; c'est l'âge où par son travail il s'intègre dans la vie sociale, il prend conscience de ses droits qu'il revendique avec force sans bien concevoir les devoirs qui en résultent. Il devient parfois désordonné, raisonneur, léger, fantaisiste. Il s'éparpille, se dissipe parfois dangereusement.

d) Le jeune est donc naturellement *un instable*, un insouciant, souvent incapable de se décider, de prendre parti. Mal orienté sur sa propre personne, sur sa propre vie, sur sa vocation ou sa profession, il est exposé aux plus regrettables errements. Il accepte sans discernement, mais avec avidité, avec une belle confiance, les idées nouvelles.

e) C'est ainsi que le jeune homme de nos cours *est un inadapté*. Il saisit plus ou moins bien la raison d'être supérieure du parachèvement indispensable de sa formation scolaire, formation morale, intellectuelle, professionnelle. Extrêmement sensible à toutes sortes d'influences peu favorables, il s'insurge souvent contre ce qui est ordre, organisation, autorité, discipline. Au contraire, il acceptera

automatiquement ce qu'on appelle l'esprit de corps, donc assez souvent mauvais esprit en face des exigences de l'école et du maître.

f) La médiocrité des élèves. Dans les centres urbains, les cours complémentaires sont composés *d'élèves pour la plupart médiocres*. L'élite s'en est allée vers le Collège, l'école secondaire, l'école d'agriculture, les écoles professionnelles et surtout vers l'artisanat. Il reste donc les médiocres de trois classes d'âge où se coudoient, à côté de quelques rares fils de paysans, des domestiques, des manœuvres, ouvriers saisonniers et pour comble des Suisses allemands qui végètent là péniblement et dont la présence n'est pas sans compliquer pour le maître l'organisation de son travail.

2. Les déficiences de nos cours complémentaires dépendent du milieu

a) *Du milieu familial* d'abord dont l'ambiance est souvent peu favorable quand elle n'est pas hostile. Les discussions autour de la table de famille n'ont-elles pas trait surtout aux affaires matérielles, quand elles ne tournent pas à la critique, au dénigrement ? Le sport, le jeu, l'amour accaparent l'esprit des jeunes gens et la plupart des parents sont incapables de les élever au-dessus du terre à terre. Les conversations en famille imprègnent, dans certains milieux, nos jeunes gens d'un certain esprit de résistance, car la séance du cours complémentaire est considérée comme du temps perdu, comme du travail qui « ne paie pas » ; c'est aussi vrai dans le milieu ouvrier que dans le milieu rural ou urbain.

b) *Du milieu local*. Le milieu local est aussi néfaste à nos cours complémentaires. Que penser des conversations d'auberge, des soirées prolongées dans les établissements publics où beaucoup de jeunes gens dépensent sans compter prétextant qu'ils gagnent « leur argent », les bavardages à l'usine, les discussions licencieuses au chantier ? Le besoin de rabaisser ceux qui détiennent une parcelle d'autorité, de sous-estimer son prochain, la déformation systématique des faits est une preuve de cette baisse générale de la charité chrétienne, étouffée par la recherche effrénée du mieux-être, indice de l'égoïsme triomphant.

Le cinéma, la multiplication des sociétés tant profanes qu'à tendance religieuse, le sport abusif, la radio ont aussi leur part de responsabilité dans cette dispersion et cette pseudo-libération de notre jeunesse et de notre temps.

A ce sujet, on doit légitimement souhaiter que nos autorités s'occupent de ce problème et protestent contre la tendance de plus en plus marquée vers la licence des programmes de radiodiffusion.

c) *La responsabilité des autorités locales.* Une notable partie du Corps enseignant regrette l'indifférence, voire parfois la méfiance de certaines autorités locales qui se désintéressent de nos cours complémentaires ou qui paraissent s'intéresser à eux pour en arracher les élèves. De nombreux rapports nous signalent cet état de choses. Pas de visite officielle de la part de nos syndics, de nos conseillers communaux, de nos commissions scolaires, de M. le Curé parfois. Gardons-nous toutefois de généraliser. Il est heureusement encore des autorités bien disposées, des parents bien intentionnés et des jeunes gens désireux de s'instruire.

3. Les déficiences de nos cours complémentaires tiennent aussi du maître

Plusieurs travaux — ils sont le plus grand nombre — soulignent courageusement l'insuffisance de la préparation spéciale du maître, non la formation pédagogique, mais la pleine possession de la matière à enseigner, étant donné que notre enseignement doit revêtir une tendance professionnelle orientée de plus en plus vers l'artisanat.

Manquant de manuel et de brochure didactique, la documentation est insuffisante. Le maître consciencieux doit consacrer un temps énorme à rassembler les faits, à agencer les données concrètes, à coordonner les matières parfois bien dispersées. Un excellent rapporteur n'hésite pas à souligner tout particulièrement *l'inadaptation des maîtres* à leur enseignement au cours complémentaire.

4. Les déficiences dépendent pour une bonne part de l'organisation

de ces cours qui sont difficiles à cause :

- a) du faible nombre d'heures qu'on leur consacre ;
- b) de la répartition des heures sur le grand nombre des branches ;
- c) de l'absence de sanctions (la note seule subsiste).

Nos cours souffrent d'un *manque évident d'homogénéité* : enfants qui ont été émancipés au cours moyen, qui ont fait 1 ou 2 ans de cours supérieur seulement, qui ont traîné dans les cours, de la présence de globe-trotters.

Dans les chefs-lieux, à Fribourg surtout, certains cours souffrent d'être relégués à des heures peu favorables à l'étude, le mercredi et le samedi de 16 à 19 h. ; cet état de choses les entache d'un préjugé défavorable que le Corps enseignant regrette et dont il n'est pas responsable.

5. Enfin, ces déficiences dépendent de l'époque que nous vivons

Tout, dans l'époque actuelle profondément troublée que nous vivons, que nous subissons plutôt, nous incline à admettre qu'il se passe autour de nous quelque chose d'insolite, une aspiration irrésistible vers un changement quel qu'il soit, une confusion inouïe des valeurs où les idées justes sont en butte à une lutte sournoise, un souffle d'émancipation où tout semble remis en cause, critiqué, désordonné, crise aiguë de l'autorité, atmosphère annihilante de suspicion internationale, culture exagérée de la personne physique au préjudice de la vraie personnalité, crise de la foi en ce siècle de violence, d'essor mécanique, de pratique abusive du sport au mépris de l'idéal chrétien et du respect du dimanche. Quoi d'étonnant que la jeunesse subisse les fâcheux effets de cette dispersion, de cette inaptitude à la concentration, à la réflexion, à la vie intérieure ?

CHAPITRE II

Méthodologie générale théorique et pratique

Réformes — Remèdes — Suggestions

Introduction

Après avoir envisagé l'aspect purement négatif de la question si complexe des déficiences que présentent nos cours complémentaires, essayons d'aborder le problème sous son angle positif. En effet, ce n'est pas tant à l'étude attentive de ces déficiences que nous devons nous arrêter, mais à rechercher résolument les moyens d'y remédier. Avec le seul souci d'objectivité, nous passerons en revue les multiples secteurs de la formation générale de l'adolescent ; nous tenterons de montrer comment nous pouvons adapter notre enseignement à la psychologie compliquée, attachante ou décevante du jeune homme. Puis, nous verrons comment, par le programme, la méthode et les procédés d'enseignement et de contrôle, on peut espérer rendre notre enseignement didactique plus vivant et mieux adapté aux circonstances actuelles.

I. Enseignement éducatif

a) *Nécessité.* Pour rendre l'école plus sympathique, pour que la matière enseignée soit plus attrayante, afin donc que l'influence du maître et son enseignement portent des effets durables, il importe que sa parole tombe dans un terrain propice, dans une ambiance de réceptivité intéressante. Comment donc créer ce climat favorable ? Tout d'abord et avant tout, et c'est l'avis de maîtres qui

ont fait largement leurs preuves, par *l'éducation*, que nous considérons comme très importante au cours complémentaire. Faisant partie intégrante du programme, elle aura pour tâche, belle entre toutes, de conférer à l'élève *l'ultime empreinte*, celle qui doit imprégner les premiers actes de sa vie d'homme équilibré. Car le sort du monde ne dépend point tant de la politique et de l'économie que de *l'éducation*. Pestalozzi n'a-t-il pas affirmé avec insistance « L'homme ne devient vraiment homme que par l'éducation ».

La mission supérieure de notre éducation est de nous perfectionner, d'élever le niveau de notre vie intérieure, de donner un sens plus profond à toutes les manifestations de notre personnalité.

Importance de l'éducation. Tous les rapports conviennent qu'elle est incontestable et ne doit échapper à personne. Elle n'a probablement jamais été aussi nécessaire qu'à l'heure actuelle, quand on songe aux conséquences des longues mobilisations, de l'abus de certaines activités sportives au détriment de la sanctification du dimanche, de l'influence du mauvais livre, du film dangereux, des mauvais compagnons. On ne peut que déplorer cette baisse générale de la politesse, politesse du langage, des manières, du respect de la femme et de la jeune fille et des convenances à sauvegarder dans les relations de tous genres. Le respect du principe de l'autorité et de ceux qui l'exercent n'est-il pas souvent mis en cause au nom de la liberté d'opinion ou de la simple franchise ? On a, semble-t-il, un peu trop délaissé le côté éducatif de l'enseignement. La tendance actuelle de nos examens — chasse à la note et aux diplômes — ne confirme-t-elle pas cette constatation ?

Enseignement occasionnel ou systématique de l'éducation. Suffit-il, pour atteindre le but, d'un enseignement occasionnel ? Nous ne le pensons pas, car l'éducation est affaire de longue haleine. Au contraire, l'enseignement systématique s'impose, dont le but est d'initier le jeune adolescent à sa future mission d'homme, de le préparer à cette incomparable dignité de chrétien conscient, de citoyen averti, et par dessus tout à sa future grandeur de chef de famille. Cet enseignement aura donc une nette tendance religieuse, morale, sociale et civique. *Il faut que tout notre enseignement soit orienté vers l'éducation.*

A son tour, chacune des branches du programme fournira l'occasion — qu'on le fasse avec discernement — d'insister sur tel principe étudié, telle recommandation, par une mise en garde appropriée. L'enseignement occasionnel confirmera dans ses détails l'enseignement systématique. Aux maîtres diligents de proportionner convenablement l'une et l'autre forme d'éducation.

Qui assumera cette tâche éducative ? Il va de soi que l'éducation religieuse et morale est du domaine du prêtre avant tout, sous une

forme pédagogique attrayante. Les maîtres sont unanimes à reconnaître que l'enseignement éducatif dévolu à l'instituteur — moral, social et civique — aura l'avantage de confirmer les exposés du curé de la paroisse. De par sa vie morale de père de famille, l'instituteur aura une influence immédiate sur ses jeunes auditeurs.

b) *Quel sera donc le rôle du maître sur le jeune homme, sur le milieu familial et local et les autorités ?*

Sur le jeune homme Le rôle primordial du maître éclairé sera de comprendre le jeune homme dans ses doutes, ses tentations, ses illusions, ses aspirations, ses chutes mêmes, de façon à gagner sa confiance, sentiment qui très tôt fera place à une véritable affection. C'est avec son cœur de père que le maître parlera au jeune homme, individuellement ou dans la collectivité. Il doit tendre à devenir pour lui un conseiller, un ami, presque un égal — en réservant toutefois sa dignité — et il le faut, et c'est dans la mesure où il y arrivera que son enseignement portera des fruits. Le maître doit pouvoir s'identifier au jeune homme, non pour approuver ou fermer les yeux sur ses faiblesses, mais pour l'encourager, le relever, le guider. Prendre garde de ne jamais condamner *ex abrupto*, mais plutôt s'informer adroitement et toujours avec bonté sur les causes intimes d'une défaillance, d'une erreur de jugement. Le maître devra manier tour à tour la fermeté ou la bonté, la sévérité ou le ton affectueux ; il sera surtout maître de lui-même, de son langage et de ses nerfs, patient sans être débonnaire, juste sans rigueur.

c) *Méthodologie de l'éducation au cours complémentaire.* Un certain nombre de maîtres préconisent l'introduction d'une courte leçon d'éducation, à donner à chaque séance si possible, ou de 30 minutes 2 fois par mois. On y développerait un thème bien défini portant : a) sur la vie religieuse ; b) la vie pratique ; c) la vie sociale.

Enseignement systématique

Exemples de thèmes à traiter. Se réjouir du bonheur des autres.
Etre content de son sort, tout en l'améliorant.
Payer ses dettes, ses fournisseurs, ses impôts.
Mon futur rôle de patron, mes employés.
Mes enfants, mes domestiques seront des chrétiens comme moi.
La messe bien entendue, tous les dimanches de ma vie.
Différentes façons d'acheter et de payer.
Dire du bien de son prochain, toujours relever ses qualités, non ses défauts.
Les fréquentations, comment je dois les concevoir.
Emprunt et cautionnement.

Sobriété et ivrognerie et leurs effets sur mes affaires.

Payement au comptant, payement à terme. Avantages et inconvénients.

Comment je dispose de mon salaire ?

Je respecte les autorités établies.

Enseignement occasionnel

Savoir saisir toutes les circonstances de temps, de lieu, sans *jamais faire de personnalité*, ni blesser la charité. Se servir avec habileté d'un événement local ou général. Exploiter chaque branche du programme dans la mesure où elles s'y prêtent en les centrant sur cette idée maîtresse : *Eduquer en enseignant*.

d) *Influence du maître sur le milieu familial*. Le rapport annuel sur notre activité à l'école primaire demande au maître de caractériser ses relations avec son milieu. Il est superflu de souhaiter, tant il est recommandable que l'instituteur garde un contact prudent, régulier et adroit avec les parents du jeune homme, qu'il gagne leur confiance et leur estime par sa compréhension des intérêts et des besoins familiaux ; il ne doit pas pour autant s'immiscer dans les questions intimes, mais considérer le rôle et la place du jeune homme dans sa famille, ce qu'il lui doit et ce qu'il est en droit d'en attendre selon la loi naturelle et religieuse. Est-il besoin d'ajouter que pour arriver à influencer heureusement la famille, l'instituteur sache s'élever au-dessus des particularités et des rivalités de famille, de clan, de région ? Qu'au besoin, il se pose, non en juge, mais en conciliateur.

e) *Influence du maître sur le milieu local, social*. De l'aveu de quelques rapports constructifs, ce n'est pas pour le sortir de son cadre d'activité qu'on s'enquiert des relations du jeune homme avec son patron, qu'on le suit sur le chantier, à l'atelier, à l'auberge, sur la rue, dans les fêtes, dans les groupements de jeunesse, dans les sociétés paroissiales plus particulièrement. D'aucuns s'effaroucheraient de partager un verre d'amitié, de « griller une sèche » ou de deviser amicalement avec de grands élèves. Et pourquoi pas ? Que d'occasions, au contraire, de faire du bien en apprenant à regarder les choses et les hommes sous l'angle de la bonté, de l'entraide ? Quoi de plus reconfortant de voir, de rencontrer le jeune homme manoeuvre, ouvrier ou agriculteur qui ose parler à son maître de ses difficultés, de ses succès, de ses projets d'avenir ? Dans le monde moderne, dont la vie trépidante s'accroît à mesure que s'intensifie la reprise économique, le maître peut contribuer pour une modeste part, certes, au rapprochement entre patrons et ouvriers. *Sachons comprendre les temps nouveaux. Evoluons, nous aussi, et dans le bon sens du terme.*

2. Comment adapter l'enseignement postscolaire à la vie morale et religieuse du pays ?

a) *Formation religieuse.* L'enseignement postscolaire doit tendre, nous l'avons dit, à former l'homme complet selon une conception nettement chrétienne dont la définition nous est donnée par la doctrine de l'Eglise exposée dans le catéchisme. Il faut que notre communauté fribourgeoise conserve son caractère essentiellement religieux, nous voulons parler d'un christianisme non formaliste, ou superficiel, mais convaincu, conforme à la doctrine du Christ. L'homme ne devient réellement homme que pour autant qu'il accepte de servir Dieu par la prière, le sacrifice, l'effort personnel et volontaire. Un philosophe chrétien a dit très justement : « Ce n'est pas l'instruction qui moralise, mais l'éducation religieuse. Le christianisme doit être la base de l'instruction du peuple. » Autrement dit, l'Eglise et l'école doivent viser de toutes leurs forces à l'épanouissement de la personnalité du travailleur chrétien. Faire comprendre au jeune homme que toute vertu ne s'acquiert que par l'effort constant voulu en fonction du bien. Les bases doctrinales de la religion étant acquises à l'école primaire, l'enseignement au cours complémentaire se proposera d'élargir les vues sur la religion et sur la manière de vivre en chrétien conscient et en bon citoyen. A cause de son caractère essentiellement religieux, cet enseignement doit être exposé par le Curé de la paroisse, selon un programme que la sollicitude maternelle de l'Eglise établit en collaboration avec l'Etat.

b) *Collaboration de l'instituteur avec le prêtre.* Le maître, pour faire œuvre utile, doit collaborer avec le prêtre. Les témoignages des prêtres sont nombreux qui reconnaissent combien cette action conjuguée est efficace.

c) *Méthodologie de cet enseignement.* Consulter à ce sujet ce qui a été dit plus haut concernant l'éducation proprement dite.

Causeries, séances paroissiales de cinéma, représentations théâtrales, conférences dialoguées, exposés de conférenciers du dehors seront les meilleurs moyens dont peut disposer le prêtre dans le rôle qui lui est dévolu.

3. Comment adapter l'enseignement au travail, à la profession, à la vie économique ?

a) *Partie théorique.* Les cours complémentaires auront d'autant plus de valeur qu'ils seront plus proches de la vie, de la vie matérielle d'abord, laquelle doit contribuer à l'éclosion de la vie spirituelle. La formule « l'école pour la vie » prend ici toute sa signification, car notre enseignement doit présenter une *tendance professionnelle*. Il

faut se garder cependant de tout excès dans ce domaine et veiller à ce qu'elle n'accapare pas démesurément le temps consacré à ces cours au préjudice de la revision des connaissances primaires et de la formation morale. Il va de soi que cet enseignement doit être adapté à la physionomie économique de la région, du canton, du pays. La tâche primordiale de l'école est de faire aimer le travail sous toutes ses faces, de faire respecter le travailleur honnête. Elle doit montrer que le travail, loin d'être une servitude, est, au contraire, l'instrument de la grandeur morale, et partant de l'édification commune. S'orientant résolument vers la profession ; on déterminera les conditions de travail en procédant par groupes plus ou moins homogènes de travailleurs. Les cours ruraux informent nos jeunes paysans auxquels se joignent en de nombreux milieux, à notre époque où le travail abonde, de jeunes ouvriers. Les cours urbains centreront leur activité plus particulièrement vers l'étude des diverses branches artisanales. On s'attachera spécialement à voir l'interdépendance des métiers, à faire ressortir le lien qui les rapproche, afin de tendre vers cet idéal social : la *solidarité économique, la collaboration loyale*.

Quelques rapports souhaiteraient que le maître préparât de façon plus immédiate encore à la vie, qu'il fasse de l'orientation professionnelle, en ville, par exemple. Que penser de cette exigence ? Une certaine prudence s'impose. Qu'on se rende compte que bien des jeunes gens n'apprennent pas de métier par obligation de soutenir une famille, dès la sortie de l'école. Il serait maladroit de leur faire sentir trop visiblement qu'ils sont exclus d'un avantage que peuvent s'accorder ceux qui font un apprentissage. Au maître alors d'intervenir discrètement et de les renseigner sur les possibilités et les frais d'un apprentissage, la possibilité de jouir des bourses d'apprentissages et les formalités à remplir pour les obtenir. Le maître ne doit négliger aucune occasion d'aborder, avec ses grands élèves, la question vitale du métier. On leur *démontrera que la prospérité nationale d'un pays est liée à la qualité de sa main-d'œuvre*.

Parlons également de l'Office cantonal d'orientation professionnelle et attirons l'attention de nos jeunes gens sur le fait que les examens psycho-techniques des candidats se font gratuitement. Voilà qui peut les orienter très utilement sur leurs goûts, sur leurs aptitudes, bref, sur les possibilités qui leur sont offertes d'envisager le métier en connaissance de cause.

La tâche de l'instituteur ne peut guère aller plus loin. En aucune manière, nos cours ne se transformeront en classes-ateliers de pré-apprentissages. Les métiers sont trop divers qui sollicitent encore les adolescents pour que nous puissions les y préparer par une sorte de pré-technique de ces disciplines. Nous rencontrerions en cela d'énormes difficultés : notre incompetence, le manque de concours,

d'outillage, de place et d'argent. Mais nous avons le devoir par contre de former le goût et d'exciter chez le jeune homme l'intérêt pour les métiers, d'en montrer la beauté et la noblesse quand ils sont exercés avec conscience et dignité.

b) *Partie pratique.* 1. On atteindra ce but concurremment par l'enseignement général et par des leçons spéciales. En cela, il faut s'ingénier à tenir compte des besoins locaux et même des désirs exprimés par les élèves.

2. Cet enseignement sera avant tout pratique et comprendra pour les cours campagnards, par exemple, la résolution de problèmes usuels dans l'agriculture, de petits exercices de cubage, d'arpentage, la lecture du cadastre communal, la rédaction de lettres simples, des notions élémentaires d'agriculture, de comptabilité pratique, etc.

3. Un rapport d'arrondissement suggère, avec assez de raison d'ailleurs, « l'établissement d'un vaste schéma », à division ternaire, dans un cadre toutefois simple, constitué par *trois plans interchangeables* destinés aux trois ans du cours. Chacun comprendrait quelque *vingt* sujets ou centres d'étude dont le thème général s'intitulerait *Le travail*. On ne retiendrait l'attention de nos jeunes gens que sur des vérités, des faits qui valent la peine d'être retenus et étudiés. Pas de remplissage possible, de dissertations sur des sujets secondaires. Il est vrai que cet enseignement ne s'improvise pas.

4. Pour se servir avec succès des trois plans proposés, le maître disposerait, chaque année, et c'est un souhait formel, d'un canevas, de guide sobre, fournissant la charpente de chacun des thèmes à traiter, de même que des indications suffisantes sur les sources, brochures, travaux que le maître pourrait consulter judicieusement.

5. On ne peut concevoir la tâche à accomplir, dans cet ordre d'idées, sans l'introduction, de « l'avis de la quasi-unanimité des maîtres, d'un manuel indispensable, bien adapté à nos cours complémentaires » cela pour les raisons que nous venons de développer.

C'est pourquoi, nous nous permettons d'attirer l'attention bienveillante des autorités compétentes pour qu'elles réalisent sans retard ce souhait du Corps enseignant.

Consulter (à l'usage des maîtres) *Professions de chez nous*, de J. Schwar, en vente au Dépôt central, à Fribourg.

4. Comment adapter l'enseignement postscolaire à la vie civique et sociale du pays ?

a) *Partie théorique*

a) Cet enseignement doit s'inspirer de cette idée directrice : « Situer le jeune homme dans le milieu social où il est appelé à donner sa mesure, comme travailleur d'abord, et d'une manière plus vaste comme citoyen-soldat. Inculquer à nos grands élèves un profond esprit de solidarité, les élever vers les larges horizons de la vie nationale, leur faire découvrir les responsabilités qu'ils encourront dans la communauté de travail et dans la société religieuse, civile et politique, tel nous paraît être le sens profond de l'éducation nationale. » Cette éducation doit tendre, comme l'a affirmé avec autorité Monseigneur Besson, « à renforcer le lien confédéral, mieux encore l'amitié fraternelle entre Confédérés ». Cette initiation à notre vie nationale dépassera le cadre des frontières étroites pour correspondre à un vœu que développait à Zurich notre Evêque défunt : « Que nos éducateurs s'appliquent à développer dans l'âme de ceux dont Dieu leur confie la charge une haute estime de notre fraternité suisse, une large compréhension de tous les peuples ». Solidarité humaine !

b) On conçoit par là l'importance capitale des branches civiques sans, pour autant, négliger l'éducation générale. L'instruction, répétons-le, a une haute valeur éducative si nous savons l'insérer à l'histoire et à la géographie par des enchaînements raisonnés.

c) Faisons comprendre à nos jeunes gens qu'ils doivent s'intéresser à la vie civique et politique du canton, de la commune, de la Confédération. Les préparer à leur activité future de citoyen. Qu'ils prennent goût à la chose publique. Pour cela, qu'on leur fasse confiance, qu'on les incorpore peu à peu à la vie de la cité, qu'on respecte leur opinion tout en la guidant, en la corrigeant, en l'affermissant. Que le jeune homme admette bien que demain, le pays aura besoin de ses services et de son dévouement. Faisons-lui connaître l'armée. Apprenons-lui donc la grandeur de Servir.

Les dangers auxquels la Suisse a miraculeusement échappé ne nous apprennent-ils pas, si nous savons tirer la leçon des événements, à nous faire prendre conscience de ces consignes : l'entraide mutuelle basée sur le christianisme, l'attachement à la terre, le respect de nos traditions régionales, fribourgeoises et suisses, un clairvoyant patriotisme ?

d) La Suisse devra s'adapter à l'Europe d'après la guerre, comme elle a dû s'adapter à l'Europe en guerre. Il faudra résoudre des problèmes essentiels : lutte contre le chômage, exportations de nos

produits, protection de la famille, assurances sociales. Il faudra subsister dans un monde bouleversé. Apprenons pour cela à nos futurs citoyens à réfléchir, à tirer les conclusions qui s'imposent. Montrons-leur qu'on peut, néanmoins, envisager l'avenir avec confiance.

b) *Partie pratique*

1. Le rôle du journal, malgré certains désavantages, constitue une documentation intéressante qu'il faut nécessairement approprier et coordonner.

2. Constitution d'un fichier contenant les articles de journaux, de revues, de tableaux, illustrations géographiques (exemple : les cantons suisses vus par la *Gazette de Lausanne*, les *Nouvelles étrennes fribourgeoises*, etc.).

3. L'éducation nationale doit être traitée dans le futur manuel des cours complémentaires.

4. Exploiter les nombreux faits de la vie cantonale, agricole, régionale et suisse, celle-ci dans ses événements internes et dans ses relations avec l'étranger. (Conversations de Washington, relations avec la Russie, crise des logements, etc.)

CHAPITRE III

Le programme en général

Nous inspirant des rapports qui ont traité cet aspect de la question mise à l'étude, nous allons envisager le programme soit dans ses généralités, soit les branches en particulier. Pour les uns, le programme apparaît comme la chose essentielle. A proprement parler, nous pensons qu'il est avant tout affaire de dosage et de sage distribution. Beaucoup de maîtres estiment que trop de branches se partagent le temps relativement court consacré à l'enseignement postscolaire, ce qui incline à conclure que pour conserver le programme dans sa composition actuelle, on est dans la nécessité d'en augmenter le nombre d'heures.

En général, la majorité du Corps enseignant préconise le maintien du programme en vigueur, dans son ensemble, tout en laissant la faculté de l'adapter, selon les milieux, selon les cours.

Le témoignage d'un praticien nous paraît faire autorité en disant : « Le programme est chose secondaire plus ou moins indifférente, c'est la façon de s'en servir qui est primordiale. Je suis absolument convaincu que la modification du programme importe moins que le changement de méthode. »

Ces témoignages nous amènent à faire la distinction fondamentale suivante :

Le programme aura deux aspects :

a) *Programme minimum et Programme de culture.* Il faut entendre par *programme minimum*, la revision des connaissances acquises à l'école primaire, car le bagage primaire de nos garçons est suffisant s'ils ont parcouru avec fruit le programme officiel.

On répétera les principales règles de grammaire, les formules de géométrie et d'arithmétique, les éléments de la comptabilité, du style, les grands faits de l'histoire avec les dates, la connaissance de la carte du canton, de la Suisse et de l'Europe, le tableau synoptique des trois pouvoirs avec les droits en instruction civique, les éléments de la commune, du canton et de la Confédération.

Que ce programme primaire soit donc solidement révisé, mis au point, que les connaissances oubliées ou imprécises surgissent de l'ombre pour former un tout cohérent et assimilé.

Mais ce programme ne saurait suffire à des jeunes gens capables de juger, de voir les choses de plus haut, surtout pour les jeunes gens qui veulent travailler. Même si nos cours complémentaires sont difficiles et, malgré eux, complétons ce savoir minimum par ce qu'on peut appeler :

b) *Le programme de culture* destiné à élargir la formation de l'école primaire, à brosser des synthèses, à tirer des conclusions, à ouvrir des horizons plus vastes.

Ce programme comprendra tout d'abord l'étude de l'agriculture dans ses éléments (non point les exposés un peu trop savants des trois brochures, mais un enseignement simplifié que nous donnerons ci-après), la lecture silencieuse avec son compte rendu succinct oral ou écrit, les branches civiques sous une forme nouvelle en com-pénétrant les trois disciplines autour d'une idée-charpente et en se préoccupant constamment d'en insérer la matière dans les problèmes nationaux et internationaux de l'heure. La comptabilité aura une place incontestée dans ce programme en l'adaptant à la vie agricole, à la vie professionnelle ; cette branche sera vue aussi bien sous son aspect éducatif que technique.

On y ajoutera un certain nombre de connaissances pratiques comme l'instruction militaire, quelques notions de droit usuel comme le transfert de la propriété foncière, la monnaie et les changes, à raison de deux ou trois leçons par semestre.

c) *Suggestions destinées à l'école primaire.* Nous donnons ci-après quelques *suggestions* qui nous paraissent de nature à donner à nos cours complémentaires une physionomie plus prenante, un caractère

plus instructif, de façon à pouvoir conférer la préséance au programme de culture chaque fois que c'est possible parce qu'il revêt l'immense avantage de doter nos grands jeunes gens d'une tournure d'esprit plus étendue et plus profonde.

1. Il faut veiller absolument à ce que le *programme de l'école soit entièrement absout*, c'est une affaire de conscience. En effet, il est inadmissible de compter sur les cours complémentaires pour achever le programme primaire. Le temps restreint dévolu à ces cours ne le permet pas. Cette remarque s'applique surtout aux branches civiques, au calcul, à la comptabilité, au style sous sa forme épistolaire.

2. On veillera à *ne pas laisser de lacune dans le programme de l'éducation nationale*, car les changements de domicile sont assez fréquents. Ce sont souvent ces élèves condamnés à déménager (locataires, fermiers, petits domestiques) qui pèsent lourdement dans la balance, lorsqu'ils se présentent aux examens des cours complémentaires et de recrues.

3. Il faut arriver à constituer ou à s'en tenir fermement à *un programme cantonal*. Ne pas laisser, dans cet ordre d'idées, toute latitude au corps enseignant. C'est surtout les branches civiques qui supportent le contre-coup d'une telle liberté laissée aux maîtres.

4. *Dernière année d'école primaire*. Puisque le cours complémentaire est le prolongement logique de l'école primaire, *on devrait tremper un peu* nos élèves, durant leur dernière année d'école primaire, dans cette atmosphère du cours complémentaire qui est bien différente de l'autre. Parlons souvent du cours complémentaire à nos élèves des cours supérieurs. Dans certaines classes, on a obtenu de bons résultats en adjoignant les garçons de 14 et 15 ans à la séance de cours complémentaire. Afin d'initier ces élèves au rythme des cours complémentaires et aux tâches qu'on en exige, formons-les déjà à l'école, partout où on le peut (sauf dans les classes à tous les degrés), à la technique de la lettre telle qu'on la demande au cours complémentaire, au croquis coté, à la lecture silencieuse, aux connaissances professionnelles par le canal des sciences naturelles auxquelles on doit faire l'honneur d'un enseignement systématique.

Notre suggestion a été appliquée avec succès dans un certain nombre de classes. Nous souhaitons que ce mode de faire se généralise, en veillant toutefois à ne pas nuire à l'assimilation rationnelle du programme. Ne serait-ce pas faciliter, par là, la tâche ingrate, certes, mais pourtant si utile du cours complémentaire ?

CHAPITRE IV

Du programme en particulier

1. La lecture

C'est une branche primordiale car, dans la mesure où leurs lectures seront bien choisies et nombreuses, nos jeunes gens penseront plus juste, parleront mieux, écriront plus correctement. Nous restons *partisans du journal* au cours complémentaire, mais surtout à titre *d'informateur*. Il est toujours actuel, varié, intéressant, instructif. De plus, il reste la seule lecture, ou peu s'en faut, du paysan, de l'ouvrier de l'artisan, du petit commerçant. Il est donc indispensable que nous nous proposons d'initier nos jeunes gens à la lecture intelligente et raisonnée du journal. Or, pour qu'ils deviennent des lecteurs avertis, il importe :

a) de leur montrer combien est délicat et important le *choix* d'un bon journal, puisque de ce choix dépendront la valeur de leurs opinions religieuses, politiques, etc., l'exactitude ou l'inexactitude de leurs idées, leur ligne de conduite, leur valeur morale ;

b) de les orienter dans la manière de lire le quotidien ou l'hebdomadaire en leur montrant ce qui mérite d'être lu ;

c) de les mettre en garde contre les déformations et les erreurs nombreuses d'autant plus dangereuses et redoutables qu'elles sont souvent camouflées avec un art savant ;

d) de concrétiser les faits par l'emploi de la carte, de les commenter, d'en dégager des impressions salutaires durables, bref, de faire juger, raisonner.

C'est là notre rôle. Quand nous aurons mis nos adolescents, à même de bien se servir de ce moyen de culture, nous aurons rempli une des tâches les plus nécessaires, les plus attachantes de tout éducateur moderne.

Nous ajoutons cependant : le journal comme unique instrument de lecture au cours complémentaire *ne saurait suffire*. Le P. Sertilanges distingue quatre espèces de lectures : les lectures *de fond* qu'on fait pour se former et devenir quelqu'un ; les lectures *d'occasion* en vue d'un travail ; les lectures *d'entraînement ou d'édification* pour s'entraîner au travail et au bien ; les lectures *de détente* enfin, pour se délasser. Or :

a) les lectures de fond, celles en particulier qui traitent de l'idéal du jeune homme et de la formation de son caractère, sont difficiles à trouver, même dans un bon journal, et encore faut-il presque tou-

jours les adapter. Donc, de ce côté-là, la matière des journaux n'est pas complète ;

b) le style du correspondant ou du rédacteur n'est pas toujours un modèle ; l'élève doit entendre une autre musique des sons ;

c) ce sont plutôt les bons *livres* qui donneront à nos enfants d'abord, à nos adolescents ensuite, *le goût* de la lecture ;

d) nous passerons aussi à nos jeunes des revues, des brochures, des fascicules comme ceux que la S. F. E. vient d'éditer, des articles, des textes que nous aurons recueillis personnellement ;

e) mais la plupart des maîtres souhaitent voir paraître régulièrement en hiver des textes du genre de ceux qui ont paru dans le *Bulletin* 1940, p. 8, N° 1, avec applications (fiches).

Comment lire au cours complémentaire. Il ne s'agit pas ici de lecture expressive, de l'art de bien lire, mais plutôt de lecture expliquée, raisonnée. Sans abandonner la lecture à haute voix, on pratiquera surtout la lecture mentale, celle que Mgr Dévaud a appelée : la lecture *silencieuse*. C'est, du reste, le procédé des adultes : on lit avec les yeux.

Quelques procédés :

1. Lecture collective, expliquée, avec compte rendu oral ou écrit.
2. Lecture individuelle sur articles de journaux découpés par le maître.
3. Lecture silencieuse avec fiches.
4. Lecture à domicile avec contrôle oral au tableau (questionnaire).
5. Résumé d'une conférence, d'un ouvrage, d'une séance, etc.

N. B. — Cette question du journal au cours complémentaire a été magistralement traitée en son temps dans le *Bulletin pédagogique*. Nous nous permettons de renvoyer nos collègues aux articles de :

- MM. G. Parmentier, *Bulletin* 1942, p. 46.
E. Coquoz, » 1940, p. 36.
A. Frésey, » 1940, p. 7.
A. Carrel, » 1939, p. 136.

2. Grammaire et orthographe

Le temps est si limité qu'on ne peut consacrer à ces disciplines tout le soin qu'elles sollicitent. Il faut pourtant revoir les règles principales et les faire appliquer dans des dictées fréquentes, mais courtes. Les concours entre groupes ou avec l'école primaire pourront être un bon stimulant. Pratiquons la concentration ; ainsi : dictée sur les différentes formes de salutations. Insistons sur le fait qu'on a de plus en plus tendance, de nos jours, à préjuger de la valeur d'un correspondant par son orthographe.

3. Vocabulaire, élocution

Le vocabulaire de nos jeunes gens est, en général, pauvre. Profitons de toutes les occasions pour l'enrichir. Encourageons à fouiller le dictionnaire. Exigeons le terme propre. Soignons le langage. Surveillons et corrigeons les expressions de la rue. Nos jeunes gens, surtout à la campagne, ont de la peine à s'exprimer. Venons-leur en aide par des exercices oraux d'élocution qui, en même temps contribueront au progrès que nous cherchons en rédaction. Habitons-les à présenter des invités, un conférencier, à le remercier, à ouvrir une séance, à la clore, etc. Sachons imposer aussi, assez fréquemment, mais suffisamment à l'avance, une *causerie-conférence* d'une durée de 15 à 30 minutes à l'un des élèves sur quelques pratique de sa profession. (Exemple, pour un agriculteur : l'élevage du bétail bovin, du lapin angora, de la poule Rhode-Island, etc.).

Voir à ce sujet le *Bulletin pédagogique* 1930, p. 99 ; *id.* 1939, p. 40.

4. La rédaction

L'exercice de rédaction le plus important sera *la lettre*. Inspirons-nous des sujets et des exigences des examens pédagogiques des recrues. La lettre sera traitée sous ses formes les plus usuelles et les plus en rapport avec le milieu et la profession. Elle présente l'avantage d'être directement pratique, de mieux préparer à la vie ; elle demande un travail plus court ; elle exige plus de soin, une meilleure écriture. Nous vouerons à sa présentation, à la disposition, à la mise en page, au choix de la formule de salutations, à l'adresse jusqu'à la signature même, un soin particulier. *Clarté, simplicité, précision, concision*, voilà les qualités à obtenir. Chaque année, quelques lettres-types seront écrites sur papier petit format et enveloppes commerciales. Chaque élève doit être capable de rédiger :

- a) une lettre familière ;
- b) une lettre d'affaire ;
- c) un compte rendu ou procès-verbal d'une séance ;
- d) une annonce de journal ou la réponse à l'annonce ;
- e) un télégramme, etc.

Un accident, une construction, une mise, un drainage, etc., fourniront matière à des lettres très pratiques.

Comme modèles du genre, voir *Bulletin pédagogique* 1940, p. 218 ; *id.* 1941, p. 27.

On comparera les travaux : une lettre soignée opposée à une autre incorrecte et remplie de fautes d'orthographe. Si c'est une demande de place, quel effet produira chacune de ces lettres ?

Cette comparaison frappera l'esprit des élèves et excitera en eux le désir de se perfectionner.

Nous ne négligerons pas, cependant, *les autres genres* de rédaction. Mais les sujets seront toujours à la portée des élèves, si possible vécus, tirés des leçons données sur chaque branche du programme, des actualités, des besoins spéciaux du milieu local, de la profession, des projets d'avenir, etc.

La concentration est recommandée.

5. Arithmétique et géométrie

Au cours complémentaire, cet enseignement doit présenter deux caractères qu'il faut s'efforcer d'accentuer encore : il doit être : a) *éducatif* par sa forme et par sa méthode. Il conduit à la certitude : $2 + 2 = 4$; il n'est pas permis de se tromper. Des thèmes comme l'antialcoolisme, l'abus des courses, du tabac, font doublement réfléchir. Enseignons à utiliser logiquement le donné, à sérier les difficultés, à raisonner le plus rigoureusement possible. Faisons appel au bon sens tout court. Cet enseignement doit être encore : b) *pratique*. Que les problèmes soient appliqués aux transactions de la vie quotidienne : achats, ventes, échange, gain, perte, réparations, constructions, partages, etc.

Ce que l'élève a appris en cinquième et sixième séries suffit. On pourra tout au plus développer les questions de banque, les calculs d'assurances, d'impôts, de placements, de primes ou de taxe, mais dans leur cadre exclusivement pratique.

On fera surtout du calcul oral, cartes ou séries, en rafraîchissant au passage la connaissance des règles, des formules, des solutions-types.

Voir modèle, *Bulletin pédagogique* 1945, p. 85 (cubage du bois), H. Conus.

6. Comptabilité

Voilà encore une branche qui, entre les mains d'un maître avisé, peut remplir un rôle éducatif et social de premier ordre. Nombreuses sont les occasions de faire naître et de développer chez les élèves en comptabilité les *qualités morales* (fidélité, justice, ordre, etc.) qui en feront des commerçants (les paysans en sont tous) ou des artisans non seulement avisés, mais honnêtes, des employés consciencieux, polis et courtois, aimant la discipline dans le travail, des comptables fidèles ; en un mot, des hommes bien équilibrés, ayant de l'ordre dans leurs affaires, sachant ce qu'ils font et où ils vont.

Avouons que la comptabilité n'est, hélas, pas encore entrée dans les mœurs de nos campagnards. Et c'est grand dommage. Faut-

il chercher habituellement ailleurs la raison des débâcles, ou tout au moins du piétinement de trop de nos petits paysans qui, une vie durant, travaillent avec acharnement sans jamais savoir au juste où ils en sont financièrement ? Il faut un partage, une faillite ou un contrôle officiel obligatoire pour les éclairer sur leur propre situation.

Si donc, nous réussissons à faire comprendre à nos agriculteurs la nécessité toujours plus impérieuse de cette discipline, nous aurons du même coup redressé bien des situations chancelantes.

Reconnaissons d'ailleurs que nos campagnards ont un peu la crainte de la comptabilité, qui fait pour eux figure d'examen de conscience. Ou bien alors, on ne veut pas tenir de comptes parce que cela ne regarde personne, par une espèce de pudeur aussi fautive et ridicule que dangereuse. Question d'éducation paysanne à laquelle nous devons absolument porter remède.

Exigeons pour la comptabilité un cahier *ad hoc* ; le programme de trois ans fera un tout précieux, un cours complet ; il remplira ce cahier. L'élève restera ainsi en possession d'une suite d'exercices qu'il consultera plus tard et qui contribueront à lui donner le goût de cette discipline.

Reprenons le programme de l'école primaire en l'appliquant plus spécialement à l'agriculture et aux métiers, à nos sociétés. Invitons les élèves à nous apporter des problèmes réels : prix de revient d'une génisse, devis d'un entrepreneur pour un travail exécuté au village, rendement d'une pose de pommes de terre, coût de la peinture d'une chambre, etc. Nos artisans nous prêteront très volontiers leur concours et nos patrons paysans s'intéresseront vivement à ces recherches.

Discutons aussi avec nos grands une foule de questions de grande portée morale : achat d'un domaine selon ses possibilités (éviter l'orgueil), reprise de dettes, demande d'emprunt, nécessité de l'amortissement, le cautionnement et ses conséquences, la faillite, la justice dans les partages, etc.

Projet de programme de comptabilité au cours complémentaire

1. Revision du programme de l'école primaire.
2. Actes usuels.
3. Effets de commerce.
4. Comptes particuliers, comptes mutuels, comptes de caisse, etc.
5. Comptabilité communale.
6. Inventaire et bilan.

D'excellents exercices ont été publiés dans :

Bulletin 1941, p. 217 ; *id.* 1942, p. 12 ; *id.* 1925, pp. 40 et 122 ; *id.* 1928, p. 144.

7. Agriculture et métiers

L'agriculture sera l'occupation principale de la plupart de nos jeunes. Ils trouveront donc beaucoup d'intérêt à cette branche ; ils la vivront mieux, ayant déjà fait, dans ce domaine, les expériences de la vie réelle.

Dans cet enseignement, on se souciera davantage de *la méthode*, et de *l'esprit* dans lequel on le donne, que des connaissances en soi. Nos jeunes gens n'auront point à retenir des recettes de détail (dosage des semences) que l'exercice du métier leur apprendra bien mieux. Mais ils s'appliqueront à saisir *la raison d'être* des pratiques culturelles. Ils sauront pourquoi il faut labourer le sol (la racine respire), ou le biner, et pourquoi les légumineuses n'ont que faire d'engrais azotés (elles puisent par leurs feuilles et leurs racines l'azote de l'air et du sol).

Bref, l'enseignement agricole ne sera pas au cours complémentaire un enseignement de mémoire, mais un enseignement *en profondeur*, *expliquant la raison d'être* des faits et des choses.

Si le maître sait apporter à son enseignement des qualités très personnelles, s'il aime la terre et la vie agricole, il cultivera, dans l'âme et le cœur de ses élèves, la vocation paysanne et contribuera, pour sa part, à retenir la jeunesse à la campagne. Mais on ne peut faire aimer la terre qu'à la condition de l'aimer profondément soi-même. Il ne s'agit pas seulement d'un enseignement où il suffit d'être clair, méthodique, ingénieux et patient, mais d'une *véritable culture morale*, où chaque parole et chaque geste doivent être appuyés par une conviction profonde de l'âme du maître.

Que sera le programme de cet enseignement ? *Simple et pratique*. Les petites brochures que nous possédons sont bien comprises, mais compliquées. Nombre de maîtres formulent le vœu qu'on les simplifie en les réunissant en une seule brochure.

On s'efforcera de rendre cet enseignement surtout pratique en l'encadrant de nombreuses constatations ou expériences du milieu local. On profitera des leçons des anciens, des meilleurs praticiens du village. On assistera à des conférences, on suivra un cours de visiteurs de vergers, on visitera un chantier de drainage, de remaniement parcellaire, un établissement agricole, un dépôt d'engrais. On examinera et discutera les plans de corrections d'un terrain, de construction d'une route ou d'une ferme.

Le journal *Greffons*, le *Sillon romand*, le *Paysan fribourgeois*, etc. nous fourniront une série de précieux articles.

Nous ne pouvons pas prétendre préparer encore nos jeunes à des *métiers manuels*. Cependant, nous les guiderons, nous les conseillerons, nous leur apprendrons à découvrir et aiguiller leur talent et leurs

goûts vers un métier où ils réussiront. Nous avons beaucoup trop de manœuvres qui, demain, seront des chômeurs et nous manquons de bons ouvriers, d'ouvriers qualifiés. Suscitons donc des vocations manuelles.

Le *Bulletin* 1945, p. 153, a publié un excellent article à ce sujet. Nous remercions dès maintenant la Direction de l'Instruction publique d'organiser à nouveau ces cours agricoles dès cette année.

BRANCHES CIVIQUES

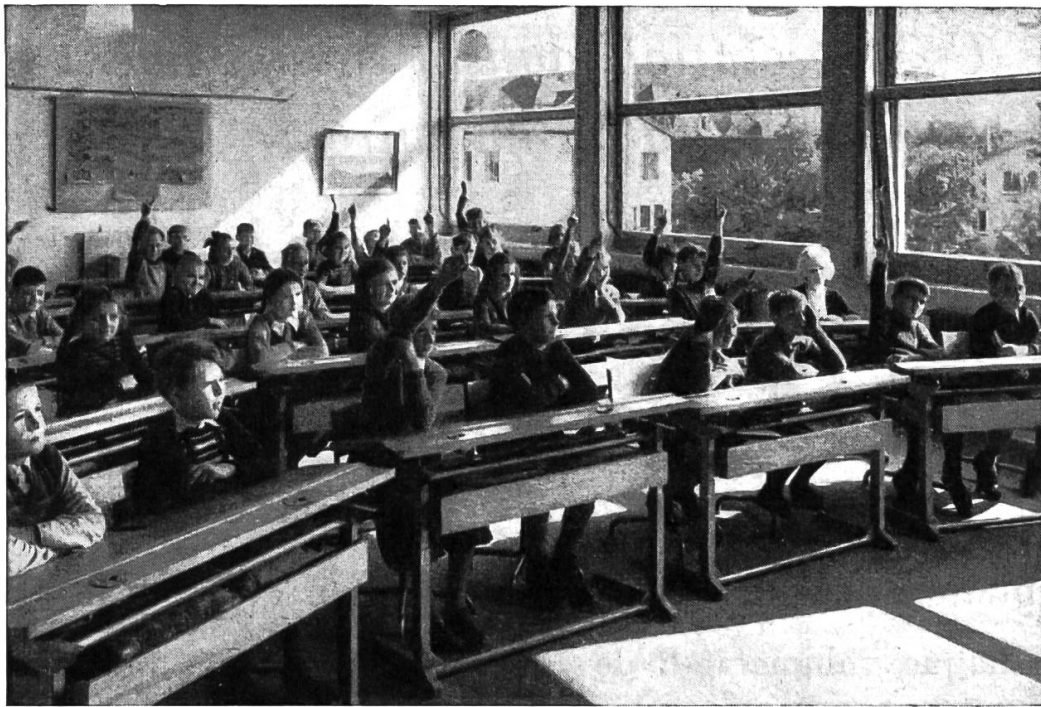
Là surtout, le programme est secondaire. L'essentiel est de procurer aux jeunes gens un *gain intellectuel et moral durable*. Disons-nous bien qu'il s'agit moins d'augmenter chez eux la somme des connaissances que de développer leur volonté, leur énergie intérieure, leur *enthousiasme*, que d'affermir en eux la *conscience de leurs devoirs* envers le pays. Et ce but ne saurait être atteint par des discours, des sermons monotones : ces moyens-là sont faciles, mais plus on en abuse, plus ils provoquent l'ennui.

Quant à la méthode, les avis des maîtres sont très partagés. Quelques-uns préconisent la formule des *centres d'intérêt*. (Voir modèle du genre, *Bulletin* 1945, p. 81.) Nous estimons qu'il faut en faire usage dans les dernières séances du cours pour y habituer et y entraîner nos jeunes, du moment que c'est la méthode qui est employée aux examens pédagogiques des recrues. Mais la grande majorité des maîtres préconisent pour les branches civiques l'enseignement *méthodique, systématique*. Les deux méthodes ne s'excluent du reste pas du tout.

8. Géographie

On ne peut pas bien aimer son pays sans le bien connaître. On ne peut pas non plus, à l'heure actuelle, lire et comprendre un journal sans un minimum de connaissances géographiques indispensables.

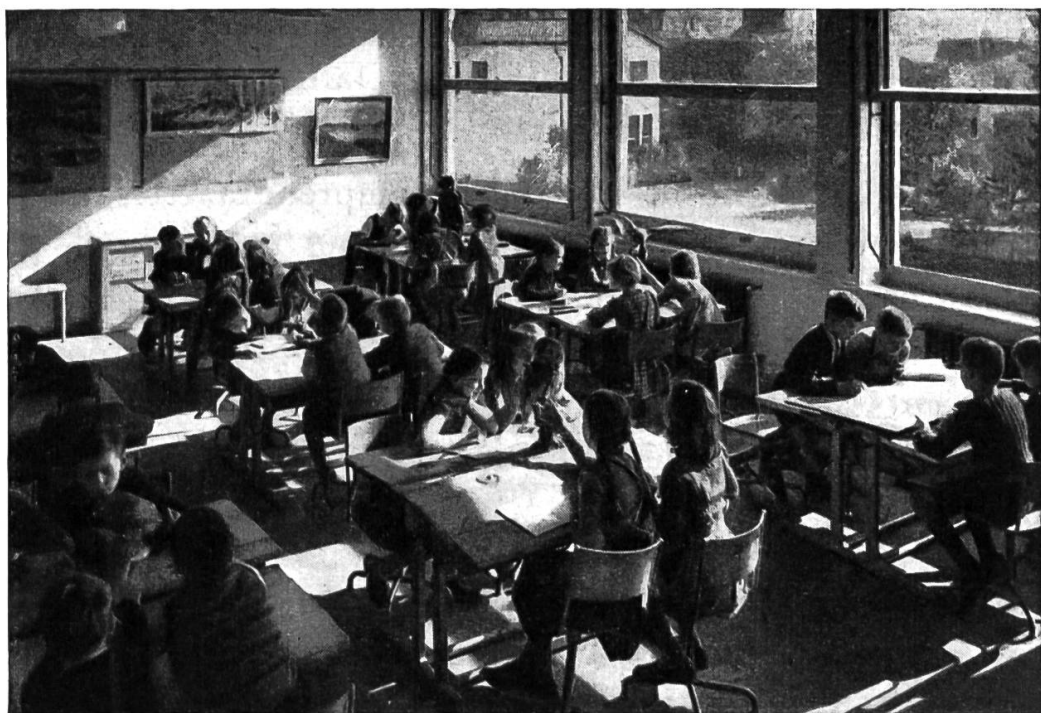
L'enseignement de la géographie sera *vivant* grâce à la lecture des cartes de tous genres, grâce aux revues illustrées, aux collections de vues, de paysages, aux prospectus de voyage, etc. Il sera aussi *raisonné*. On s'efforcera de comprendre et d'expliquer les faits. On insistera sur l'influence des conditions géographiques et naturelles sur les formes de vie : formation de collectivité, d'association ; alimentation et production ; nombre d'habitants, la maison, les cultures, etc. On fera de fréquents *voyages* sur la carte, par terre et par mer, au gré des actualités. Mettons en évidence les grandes œuvres qui font la beauté et la prospérité de la Suisse et qui lui assurent une réputation flatteuse : notre appareil industriel, la qualité de la fabrication, nos méthodes de culture, les travaux d'assainissements,



Mobilier d'école, tel qu'il a été créé sur l'expérience
et en collaboration d'hygiénistes et de pédagogues
modernes. ◦ ◦ ◦ ◦ ◦ ◦ ◦ ◦ ◦ ◦

Usines Embru, S. A., Ruti (Zurich)

embru



*Une révolution dans l'enseignement
de la grammaire :*

**SOUCHÉ ET LAMAISSON :
LA GRAMMAIRE NOUVELLE
ET LE FRANÇAIS**

I : Cours élémentaire — II : Cours moyen

Adaptation pour la Suisse de G. Guisan et A. Jeanrenaud

Chaque volume in-8 de 188 pages, cartonné, Fr. 4.50

Ce nouveau manuel est appelé à un grand retentissement. Il a déjà été adopté dans les écoles secondaires de la Suisse romande. Il préconise une méthode active visant avant tout à préparer l'élève à la syntaxe et à l'art d'écrire. Chaque leçon part d'un texte d'auteur qu'elle analyse et dont elle tire les règles grammaticales ainsi qu'une série d'exercices d'application et de construction. Tous les exemples reproduisent des phrases d'écrivains modernes. La grammaire devient de la sorte une science d'observation des faits linguistiques dans la lecture attentive des auteurs.

Le manuel de Souché et Lamaison comprendra trois parties : un cours élémentaire, un cours moyen, qui viennent de paraître, et un cours supérieur qui paraîtra en automne. Les adaptateurs prévoient la rédaction d'un Memento, avec répertoire, des éléments de la grammaire, qui sera pour l'élève comme pour le maître le complément indispensable de cette méthode.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



INCENDIE
VOL AVEC EFFRACTION
BRIS DE GLACES

Helvetia-Incendie

DÉGATS D'EAU
CHOMAGE
DOMMAGES ÉLÉMENTAIRES

A ST-GALL

**LOUIS BULLIARD, AGENT GÉNÉRAL,
FRIBOURG**

RUE DE ROMONT 18

TÉL. 2.25.13

CH. POST. 11a 137

Café Romand

Rue de Romont. Fribourg

Vins de 1^{er} choix

Fondue renommée

Rendez-vous des instituteurs

F. Eggertswyler-Gremaud.

*En vêtements pour
hommes et garçons*

C'est à la

belle Jardinière

qu'on trouve le mieux

Place de la Gare 38

Fribourg



Visitez
MORAT
la ville
pittoresque
Plage

GRAND FESTIVAL : 26 mai, à 14 h. 30 et 20 h. 15
« PAYS ENTRE NATIONS »

Location chez **M. H. Wildanger, Morat**, tél. 7.22.24.

Train spécial le 26 mai : Morat départ 24 h. — Fribourg arrivée 0.39 h.

BERNINA-ZIGZAG
100



La machine à coudre suisse,
avec ses nombreux avantages
Rabais spéciaux pour écoles

E. WASSMER, S. A.
FRIBOURG

Protège - cahiers et tableaux de leçons

Nous offrons à nouveau ces accessoires appréciés aux écoles qui en feront la demande.

Envoi **gratuit** sur indication du nombre d'élèves.

THOMI ET FRANCK S. A. BALE

notre réseau de communications avec ses œuvres d'art, nos écoles célèbres susciteront, renforceront l'amour de la patrie et le désir de bien la servir.

Projet de programme de géographie réparti sur trois ans
(12 leçons de ½ h. ou 6 leçons de 1 h.)

1^{re} année

1. }
2. } Leçon consacrée au canton de Fribourg :

Point de départ : la capitale (ses caractères, suivre successivement chacune des grandes *routes* qui rayonnent autour, en indiquant : les districts qu'elles traversent, principales localités, lignes de chemin de fer qu'elles suivent ou rencontrent, rivières qu'elles côtoient, lacs, vallées qu'elles suivent, montagnes au loin, occupations, langues parlées, particularités propres, etc.

-
3. Généralités sur la Suisse, situation, étendue (trois catégories de canton : grands, moyens, petits), limites.
4. Les cantons (d'après leur entrée dans la Confédération), leurs capitales et leurs caractères.
5. Le relief, trois régions naturelles. Le Gothard avec chaînes et rivières.
6. Les bassins fluviaux. Mers qui reçoivent nos eaux. Lacs (rôle).
7. Climat. Zones d'altitude. Sol suisse. Cultures.
8. Produits du sous-sol. Occupations en général (ex. agric. 26 %).

-
9. Généralités sur l'Europe :
10. Europe occid. et centrale :

Considérer relief, régions naturelles, quelques rivières, produits, occupations, relations économiques, capitale, population et quelques villes, genre de vie, etc.

11. }
12. } L'Amérique (ou un autre continent selon les actual.) Population

Considérer 1 caractéristique ou 2 régions, produits, relations économiques. La capitale. Quelques grandes villes.

2^e année

13. }
14. } Leçon consacrée au canton. (Voir 1^{re} année.)
-

15. Revision du programme. 1^{re} année sur la Suisse (points 3 à 8).
16. La population, langues, confessions, diocèses, Suisses à l'étranger, étrangers en Suisse.
17. Elevage. L'industrie en général (condit., caractères, not. dépend.)
18. L'industrie horlogère, métallurgique, des machines.
19. L'industrie textile, alimentaire.
20. L'industrie hôtelière, bois, papier, etc.
-

21. }
22. } L'Europe méditerranéenne et nordique.
-

23. }
24. } L'Asie.
-
-

3^e année

25. }
26. } Leçon consacrée au canton. (Voir 1^{re} année.)
-

27. Revision du programme sur la Suisse (points 3 à 8 et 15 à 20).
28. Suite. Types de villes parmi les principales.
29. La circulation, voies de communication (internes, vers l'extérieur, internationales).
30. Lignes aériennes, tunnels, canal du Rhône au Rhin. Relations avec l'étranger.
31. Le commerce en général. Importations.
32. Exportations — balance commerciale.
-

33. }
34. } Les Balkans et l'Europe orientale.
-

35. }
36. } L'Afrique et l'Océanie.

9. L'histoire

C'est l'étude du passé en vue de la compréhension du présent. Relevons donc de préférence ce qui, dans le passé, a eu sa répercussion sur l'époque actuelle.

« A l'heure où nous cherchons à faire de tout catholique un « apôtre de sa foi, où nous sommes si fort préoccupés de donner à « la Patrie et à l'Eglise des défenseurs, *le rôle* du maître d'histoire « est primordial. Maniant sans cesse les réalités du présent et du « passé, tandis qu'il les éclaire les unes par les autres, il se hausse « à être un animateur des esprits et des cœurs. S'appuyant sur les « données de la morale éternelle, il s'applique à séparer le juste de « l'injuste, le bien du mal ; considérant, dans leurs causes et leurs « effets, les actions humaines qui ont exercé leur influence, heureuse « ou néfaste, sur les destinées des peuples, il met en lumière la fécon- « dité civilisatrice de ceux qui furent les vrais grands hommes. » (Mgr Beaupin.)

L'histoire suisse est, dans son ensemble, une évolution en trois grandes époques durant lesquelles un état social se forme, se développe et s'use. Cette usure amène une crise. Il semble que le pays va se diviser, mais, au contraire, il se renouvelle et se rajeunit.

L'histoire de la Suisse dépend étroitement de l'histoire même de l'Europe. Tous les grands conflits politiques et tous les grands courants intellectuels de l'Europe réagissent sur elle.

Malgré les différences et les oppositions de religion, de races, de langues, la nation suisse est celle où la volonté humaine, surtout les volontés collectives, jouent le plus grand rôle (question de neutralité). Cette volonté est aidée par la nature, force passive, par les dispositions intellectuelles ou de caractères (force active) de nos citoyens.

On établira solidement la chaîne des faits historiques sans lesquels la Suisse n'existerait pas. Le maître les réchauffera de sa foi et de son enthousiasme. On présentera une période (sous forme de causerie, par un rapporteur, par exemple) pour en déduire une leçon : l'esprit de solidarité, de sacrifice sauve l'indépendance d'un petit peuple.

Projets de division du programme d'histoire au Cc.

1^{er} projet

C'est celui qui divise le programme en trois :

1. Histoire politique.
2. Histoire économique.
3. Histoire morale, religieuse, intellectuelle et artistique.

Ce projet a fait l'objet d'une excellente étude dans le Bulletin 1938, pp. 23 à 27. Nous y renvoyons nos collègues.

2^e projet

1. Temps antérieurs à la fondation de la Confédération.
2. Epoque héroïque : naissance, croissance et force. 1291-1513.
3. Naissance et formation du canton de Fribourg.
Fondation de Fribourg, anciennes terres, bailliages, agrandissements successifs.
Fribourg au temps des guerres de Bourgogne. Nicolas de Flue.
4. Affaiblissement : crise de la réforme. Guerres de religion.
5. Epoque patricienne. De la Réforme à la Révolution. 1798.
N. B. — Cette première partie fera l'objet d'une revision rapide.
6. Crise de la révolution (1798-1815).
L'asservissement. Napoléon.
7. La Restauration (1815-1830). Notre neutralité.
8. Naissance et début de la démocratie (1830-1848).
9. Sonderbund. Constitutions 1848 et 1874.
Centralisations. Monopoles.
10. Derniers dangers encourus par la Suisse (affaires de Neuchâtel).
Guerre de 1870.
11. Guerre mondiale (1914-1918).
12. Les grands hommes du siècle dernier.
La mission de la Suisse (surtout humanitaire, Croix-Rouge, etc.).
Représentation diplomatique.

10. L'instruction civique

« La Suisse ne peut rivaliser avec les autres Etats que dans la recherche ardue de la grandeur morale. » (G. Motta.) « Préparer l'adolescent à collaborer aux affaires de l'Etat est l'une des tâches les plus importantes et les plus urgentes de la démocratie. » (*Gazette de Lausanne.*)

« Chacun voudra et pourra d'autant mieux prendre part à la vie publique qu'il sera mieux informé de la nature et de la structure de l'Etat. La démocratie doit pouvoir s'appuyer sur le plus grand nombre possible de citoyens actifs, et cette collaboration objective sera d'autant plus fructueuse. » (G. de Reynold.)

Cet enseignement visera surtout à développer *le sens de la responsabilité* et de l'intérêt commun. Chaque citoyen est l'anneau d'une longue chaîne ; il a son importance, sa valeur. Chacun joue ou peut jouer un rôle bienvenu au sein de la communauté. Le jeune homme, en particulier, sait très bien qu'il est déjà quelqu'un, qu'il est en puissance de devenir syndic de sa commune, député de son cercle. N'oublions pas de toucher discrètement cette corde de l'amour-propre ; elle rend !

On soulignera le rôle des abstentionnistes. On réagira contre la manie de critiquer par principe toute autorité. On attirera l'attention sur les sages mesures qui nous ont préservés de la guerre, de la famine, des désordres à l'intérieur, sur la nécessité des impôts et leur obligation morale, sur le rôle de l'armée et la grandeur de servir la Patrie, etc.

Cet enseignement, de tous le plus difficile, devra être : pratique, vivant, concret, basé sur les actualités, sur les événements politiques à l'ordre du jour, sur la géographie et l'histoire. On aura recueilli dans un *cahier-album civique* tout ce qui peut être utile à la compréhension, à la mémorisation et à l'assimilation des idées civiques : articles de journaux, extraits de la *Feuille officielle*, quelques croquis, dessins, vues, photos, etc., etc., Le tout est rangé par ordre, selon les pouvoirs ; on peut y ajouter du texte bien écrit, proprement présenté.

Voir directives complémentaires : *Bulletin* 1945, p. 88 ; *id.* 1942, p. 86 ; *id.* 1938, p. 187, *Faisceau* 1944, p. 32.

Ebauche d'un plan ou programme d'instruction civique

a) *La commune, ce qu'elle est ?*

Éléments de la leçon :

La commune fait comme une personne : elle possède, elle vend, elle achète, elle gère ses biens ; elle construit : école, routes, etc.

Base concrète de la leçon :

Visite du bureau communal, des archives, du pilier public. Le cadastre ou plan, etc.

b) *Les élus de la commune (Histoire d'une élection).*

Éléments de la leçon :

Egalité de vote, droit de vote, majorité, secret et liberté de vote. La majorité des voix, annulation d'un bulletin de vote, etc.

Base concrète de la leçon :

Liste électorale, urne, bulletins, local de vote, certificat de capacité, registre civique, etc.

c) *Le conseil communal.*

Éléments de la leçon :

Les conseillers, leurs réunions, les délibérations, l'assermentation, le syndic, ses attributions, etc.

Base concrète de la leçon :

Registres communaux, procès-verbaux des séances, comptes rendus, certificats, actes d'origine, etc. etc.

d) *On continuerait ainsi le développement en passant ensuite de la commune au canton et à la Confédération.*

11. Le dessin

On continuera dans la voie suivie jusqu'à maintenant en travaillant *le croquis coté*. Il est bon aussi que tout jeune homme soit apte à lire et à comprendre (mais non à tracer !) *les plans* d'architecte, les plans et cadastres de la commune, les plans d'un drainage, d'un remaniement parcellaire, d'une correction de route ou de rivière.

Nous en lirons donc quelques-uns avec lui.

Donnons peut-être aussi, de temps en temps, à nos jeunes, quelques conseils pour la *formation du goût*.

12. La gymnastique

Souhaitons d'abord que la gymnastique ne soit pas orientée uniquement vers l'école de recrues, vers le service militaire. Faisons de la culture physique pour elle-même et pour les bienfaits qu'elle nous apporte.

Il sera toujours difficile de pratiquer la gymnastique au cours complémentaire, en plein air, durant les mois les plus froids de l'année. Il est bon de prévoir un entraînement plus suivi en mars et avril, voire mai, soit avant les gros travaux, mais alors que les routes, le terrain et les pistes sont praticables.

Les exercices sont fixés par un programme spécial.

Il faudrait arriver à généraliser l'instruction préparatoire et à ramener à 5 les heures dévolues à cet enseignement.

13. Le chant

Nous ne pensons pas pouvoir disposer de beaucoup de temps au cours complémentaire pour cette branche. Et pourtant, nous devons chanter. Alors ?

Nous prendrons l'habitude de commencer et de terminer, même d'interrompre au milieu chaque séance par *un* chant connu. Puis, durant l'hiver, nous ferons une, deux, trois séances, le soir, réservées uniquement au chant. Les jeunes aiment beaucoup cela.

Nous reprendrons les chants connus qui peuvent encore intéresser de grands jeunes gens. Nous apprendrons pourtant quelques

chansons nouvelles, chansons d'amour, mais oui, mais de bon goût. Ne vaut-il pas bien mieux donner à notre jeunesse un répertoire de bon goût, qui soit un reflet de son âge, que de les laisser répéter toutes les horreurs ou simplement les incroyables bêtises que la radio nous prodigue dans ce domaine délicat des sentiments ?

On profitera aussi de contrôler la connaissance de nos chants patriotiques, que l'on chante en somme si peu.

Nos jeunes feront volontiers l'achat d'un petit recueil format de poche ; nous en connaissons un excellent :

Chansons de troupe, chez Foetisch.

14. Nouvelles techniques pédagogiques

La radio et le cinéma tiennent trop de place dans la vie moderne pour que les éducateurs puissent les ignorer. Il faut que nous nous servions de ces moyens-là pour intéresser nos jeunes gens des cours complémentaires. Les images filmées ont ramené le vaste univers à notre échelle, et le réseau des ondes sonores nous entoure, nous enserre de toutes parts. Jules Verne est bien dépassé, qui concevait qu'on mit 80 jours à faire le tour du monde ! Les maîtres n'ont plus à aller au-devant des choses, mais ils en reçoivent dans les classes de nos villages les plus isolés, le reflet ou l'écho fidèle. On pressent, dès maintenant, le parti immense qui pourrait être tiré de ces inventions pour l'enseignement. D'excellents films scolaires, muets ou parlants, ont déjà été réalisés à ce jour ; et la radio scolaire s'organise aussi chez nous, comme ailleurs. Les leçons les plus ardues (de science agricole, par exemple) se peuvent illustrer, éclairer, vivifier. Mais l'enseignement est action et collaboration : le speaker, ni le cinéaste, pas plus que le livre ne sauraient remplacer le maître qui parle d'autorité, explique, reprend, adapte, stimule, corrige. *Et puis, la pédagogie du cinéma et de la radio reste à faire.*

CHAPITRE V

De l'ordre du jour au Cours complémentaire

a) *Généralités.* « Trop peu de temps réparti sur un trop grand nombre de branches », avons-nous dit au début du présent rapport. En effet, un demi-jour sur les quatorze de la semaine, et encore en hiver seulement, c'est trop peu en face des exigences du programme.

Voilà pourquoi, après avoir proposé de ramener à 5 heures de gymnastique, nous pensons correspondre au vœu général en demandant qu'on porte à 100 le nombre total des heures du cours complémentaire, soit : 20 séances ordinaires de 4 h. + 8 séances de 2 ½ h.

(ou 5, de 4 h.), prises sur l'enseignement primaire avec les grands garçons du cours supérieur. Cette innovation aurait pour avantage essentiel de rapprocher les séances, puisque, de l'avis général, on les trouve trop espacées pour être vraiment fructueuses.

Abordons maintenant la répartition des heures. Un maître expérimenté nous dit dans son rapport : « L'emploi du temps ou horaire est d'une grande importance ; il assure, pour une large part, le succès du cours. » Nous avons sous les yeux une dizaine d'horaires différents dont la plupart comprennent 8 leçons de $\frac{1}{2}$ h. Nous nous étonnons de ces projets et nous n'y souscrivons pas du tout. En ce faisant, l'esprit est trop dispersé.

Dans ces horaires, l'enseignement d'une branche est forcément décousu, il manque de suite, il est trop coupé, on oubliera d'une séance à l'autre. Nous préférons de beaucoup une suite de leçons dans le même domaine. On ne fait pas grand'chose en 20 ou 30 minutes, avec de grands jeunes gens. Cette dispersion est néfaste. Il faut au début de chaque leçon créer à nouveau l'ambiance propre à chaque branche et, lorsqu'on est chaud, prêt à partir, on s'arrête.

Mieux vaut donc embrasser une tranche plus vaste qui forme un tout intéressant à développer. Pendant une série de leçons suivies de jeudi en jeudi, on traitera l'histoire, par exemple, jusqu'à épuisement, puis on passera à la géographie, etc. C'est le seul moyen, croyons-nous, de donner à l'enseignement dans les cours complémentaires cette allure de *conférence, interrogation, discussion, comparaison* que l'on ne pourra pas obtenir en des temps trop courts.

Nous donnons ci-après, à titre de renseignement seulement, trois propositions d'ordre du jour, dans le but d'aider les jeunes maîtres.

b) *Projets. Proposition d'ordre du jour pour un cours complémentaire ordinaire de 100 h.*

1^{er} Projet : ordre du jour unique

08.00–08.30	Un chant. Reddition des travaux écrits.	Total des h.
	Corrections. Remarques.	12
08.30–08.45	Quart d'heure éducatif	6
08.45–09.15	Agriculture et métiers. Culture générale selon thèmes.	12 $\frac{1}{2}$
09.15–10.00	Rédaction <i>ou</i> dictée <i>et</i> lecture.	19
10.00–10.15	Gymnastique. Un chant	6
10.15–11.00	Branches civiques. Interrogation écrite. .	19
11.00–11.30	Calcul ou comptabilité	13
11.30–12.00	Religion ou dessin <i>et</i> actualités. Un chant	12 $\frac{1}{2}$
		<hr/> 100

projet

<i>1^{re} semaine</i>	<i>2^e semaine</i>
08.00 Lecture.	08.00 Agriculture : exposé et lecture.
08.45 Instruction civique.	08.45 Calcul oral.
09.30 Rédaction.	09.00 Correction de rédaction ou thème de culture gén.
10.10 Gymnastique.	09.30 Dictée, grammaire.
10.25 Histoire.	10.00 Gymnastique.
11.10 Dessin.	10.10 Géographie.
11.40 Education et actualités.	10.45 Comptabilité.
	11.30 Contrôle des lectures à domicile et actualités.

CHAPITRE VI

Le manuel au Cours complémentaire

Le rapport sur la même question, mise à l'étude en 1921 déjà, faisait état de l'heureuse parution et des mérites de l'almanach du P. Girard, remplacé plus tard par la brochure annuelle *Pour la jeunesse*. En 1931, on édita un livre plus volumineux qui devait durer trois ans. Mais voilà treize ans que les maîtres attendent... Les rapports d'arrondissement lui réclament un successeur aujourd'hui ! Il est vrai que les maîtres expérimentés, rompus à leur tâche, se sont accommodés de cet état de chose et ont plus ou moins réussi sans manuel. Mais les jeunes ! par contre, ont dû être vraiment bien ennuyés. Ils ont dû tout inventer, tout chercher eux-mêmes : les articles de journaux adaptés à la lecture, à la géographie ou à l'instruction civique, les exercices de calcul et surtout ceux de comptabilité. S'est-on vraiment rendu compte des difficultés que, la guerre aidant, ils ont dû surmonter ?

Il convient cependant d'ajouter qu'il nous restait les trois brochures d'agriculture et le recueil *Un siècle d'histoire fribourgeoise*.

On a dit aussi au prix de quelle perte de temps précieux les élèves de nos cours complémentaires ont dû suppléer au manuel en relevant, entre autres, les résumés des branches civiques.

D'autre part, un livre unique, comme celui de 1931, vieillit trop rapidement, c'est certain. Enfin, deux rapports parlent de brochures didactiques qui paraîtraient plusieurs fois chaque hiver, voire même chaque mois. Nous croyons plus sage de préconiser l'édition :

a) *d'une brochure définitive solide*, renfermant :

1. Le contenu simplifié des trois brochures d'agriculture.
2. Des connaissances sur les métiers.
3. Un résumé des branches civiques.
4. Les formules d'arithmétique et de géométrie.
5. Des généralités sur le style épistolaire, un modèle de lettre des différents genres, un choix de formules de salutations, etc.

b) *d'une brochure annuelle*, avec :

1. Les lectures.
2. L'élocution.
3. Les thèmes d'éducation.
4. Les thèmes de culture générale.
5. Un répertoire de sujets de lettres et de rédaction.
6. Les exercices et la théorie de comptabilité.
7. Des séries de calcul.
8. Quelques notions de droit usuel.
9. Géographie : étude résumée de deux ou trois pays européens et continentaux.

Souhaitons, en terminant ce chapitre :

a) que la rédaction de ces brochures soit confiée à des maîtres expérimentés ; que chaque arrondissement y contribue pour une part. Nous sommes convaincus de l'intérêt que vont susciter ces petits recueils auprès des parents, et des patrons ;

b) que le *Bulletin pédagogique* continue à refléter, peut-être mieux encore que par le passé, cette tendance à l'adaptation de nos cours complémentaires.

CHAPITRE VII

De la méthode

a) *Aperçu général*. Le meilleur des programmes est vain et stérile sans la méthode qui doit l'animer, qui lui assigne un but précis, qui lui confère un esprit. Le but de l'enseignement au cours complémentaire, nous l'avons souligné, n'est-il pas former des chrétiens intègres et agissants, des travailleurs convaincus de la noblesse de leur tâche, des citoyens éclairés qui se préparent à assumer leur responsabilité dans la société de demain, des soldats enfin, conscients de la mission que leur confie le pays.

La méthode, dans son sens absolu, au cours complémentaire, doit être essentiellement celle qui apprend à nos jeunes gens à réfléchir, à juger, à coordonner, à émettre des directives de vie et de conduite.

b) *Formes d'enseignement :*

I. Pour le programme minimum

En ce qui concerne ce programme de revision, *la forme socratique* est celle qui s'impose de toute évidence puisqu'elle concourt à inventorier le savoir, à la répétition générale et méthodique des connaissances acquises à l'école primaire.

C'est donc par l'interrogation bien menée que le maître se propose :

- a) de s'assurer de la solidité de la base sur laquelle il va élargir la formation première de l'adolescent ;
- b) de rendre présentes et d'articuler à des idées-centres les nombreuses connaissances oubliées. Ne voir en général que les faits généraux, par exemple, les éléments de base de style, d'orthographe, d'arithmétique et de géométrie.

Valeur de l'interrogation écrite. C'est une forme de revision et de contrôle qu'on a un peu trop tendance à délaissier parce qu'elle est plus longue, plus lente, exigeant une correction dirigée, une préparation précise, donc exigeant du temps. Elle offre cependant les précieux avantages que voici (ceux qu'atteignent beaucoup de maîtres).
1° faire réfléchir l'élève en lui aidant au début ;
2° le faire travailler soit en classe, soit à domicile (quand c'est possible et lorsqu'on y arrive).

Cette interrogation où le hasard ne prend aucune part devra porter :

- 1° sur le rappel du connu, matières étudiées dans les dernières leçons ;
- 2° sur la matière que l'on va étudier et, au vu des résultats constatés, on précisera, on fixera ce qui est oublié ou incompris.

Principe de l'interrogation orale. Il est important, et combien cela paraît naturel, que la question soit posée à tout l'auditoire, et non point seulement à un seul élève à la fois, que tous les élèves réfléchissent en même temps, après quoi le maître provoquera les réponses, les corrigera pour obtenir un tout coordonné. Si nous rappelons cette vérité qu'il peut paraître superflu de mettre en évidence, c'est parce qu'elle a fait plusieurs fois l'objet de rapport de la part de l'expert-chef s'adressant aux examinateurs dans les épreuves imposées à nos recrues.

Ce principe revêt une importance toute spéciale dans la revision des bases de l'enseignement primaire.

Nécessité de la base concrète. Nous entendons par là l'emploi raisonné de *la forme intuitive*, non pas précisément dans le sens où on la conçoit à l'école primaire. Elle consiste à se servir :

a) de tout le matériel intuitif qu'il est possible au maître de recueillir : échantillons d'engrais, de semences, de plantes (graminées et légumineuses), tableaux intuitifs de tous genres, affiches, atlas, illustrations de géographie, d'histoire et d'instruction civique, de croquis et de dessins, instruments d'arpentage, tableaux de statistiques, exposés scientifiques découpés dans les revues illustrées, etc. Calendrier agricole de Neuchâtel...

b) des faits de la vie cantonale, fédérale, mondiale, de l'activité professionnelle : Exemples : reprise des relations avec l'URSS, les conversations de Washington, construction du barrage de Rossens, le cinquantenaire de la mort du chanoine Schorderet, l'activité de l'UNRRA (résumée), la Suisse et l'ONU, la crise des logements en Suisse, etc.

S'aider en cela des coupures de journaux, émissions radiophoniques. C'est là que se situe l'utilisation rationnelle du journal, encore qu'il faille apprendre aux élèves ce qu'ils doivent lire et comment ils doivent s'y prendre.

2. Comment envisager l'étude du programme de culture ?

Centres d'intérêt

Si nous voulions résumer ici les règles pédagogiques qu'il conviendrait tout particulièrement d'appliquer dans nos cours complémentaires, nous les grouperions dans la structure suivante :

1. *Faire observer nos jeunes gens.* Qu'ils observent le milieu local, les faits de la vie au village, dans le canton et en Suisse. Qu'ils apprennent à regarder autour d'eux, à relier la cause à l'effet.

2. *Faire agir ensuite.* Que nos grands garçons s'arment d'un petit carnet (là où on le pourra ?) et d'un crayon, qu'ils notent leurs impressions, qu'ils se livrent parfois à de petites enquêtes, à des vérifications sur place. *Le savoir au cours complémentaire devrait être une acquisition due à l'effort personnel.* Provoquons des associations de cause à effet, de fait à conséquence. Multiplions les connexions, ressemblances, différences, contrastes, oppositions. Faisons conclure et déduire en passant du particulier au général. Apprenons-leur à utiliser les livres, à s'éclairer sur une question, en indiquant les règles à suivre.

3. *Emploi des centres d'études ou d'intérêt.* La formule n'est certes pas neuve, avons-nous dit, mais elle se prête admirablement au travail d'investigation ou d'observation. Il est assez plausible qu'elle convienne à nos jeunes gens, du moins à ceux qui ont l'ambition légitime du savoir et de la recherche personnelle. Il faut, cependant, se garder des applications abusives ou inopportunes. « Mais, nous

dit un praticien rompu à cette méthode, nous affirmons que le centre d'études est un des meilleurs moyens d'exploiter un sujet, sous toutes ses faces, y compris l'aspect humain et social.

Ajoutons que cette méthode des centres d'intérêt est celle qui est appliquée dans les examens oraux des recrues. L'art. 31 du règlement de ces examens s'exprime comme suit à propos du déroulement de l'examen oral : « En partant d'un sujet quelconque à la portée des candidats... on fera entrer dans la discussion des questions de géographie, d'économie nationale, d'histoire et de connaissances civiques, que l'on traitera dans n'importe quel ordre. »

On peut consulter avantageusement, à ce sujet, les questionnaires fort intéressants publiés dans les rapports annuels des examens de recrues, et ceux qu'a vulgarisés M. Chantrens dans son ouvrage : *L'examen d'économie nationale*.

c) *La discipline au cours complémentaire*. L'emploi du temps judicieusement réparti contribue efficacement à la discipline au sein de nos cours. Elle dépend pour une bonne part du degré de préparation du maître, de la documentation qui étaye son enseignement, de son habileté dans ses interrogations orales ou écrites, de sa valeur personnelle : dons de l'esprit et dons du cœur. Nous n'aurons garde cependant d'omettre qu'elle tient aussi des dispositions des élèves. Là encore, les rapporteurs pensent qu'il est possible aux maîtres de donner à nos cours complémentaires une ambiance favorable par l'éducation, par son allant personnel, par l'exemple de son travail, par l'intensité de sa vie intérieure génératrice d'enthousiasme.

Cette discipline doit s'inspirer de cette préoccupation fondamentale que nous énoncerons : le souci constant du maître de s'adapter à son auditoire ; qu'il se souvienne qu'il ne parle plus à de jeunes enfants, mais à de jeunes hommes.

La voix de l'expérience. En résumé, la meilleure méthode n'est-elle pas celle qui conduit au résultat positif, tout d'abord le résultat moral, celui que l'examen ne peut apprécier, qui échappe au contrôle, que Dieu seul connaît et récompense, le résultat pratique ensuite, en fonction duquel le Corps enseignant dans sa grande majorité a déployé des efforts méritoires avec cette bonne volonté que lui reconnaissent ses chefs et ses autorités.

d) *Nos cours complémentaires et les examens pédagogiques de recrues*. En 1943, sur 100 recrues :

sans Cc.	avec Cc.	ont obtenu la note :
12	24	1
36	42	2
34	25	3
17	8	4

Nous lisons dans le rapport de l'expert-chef :

« On peut conclure de manière incontestable que le cours complémentaire a une heureuse influence sur la formation des jeunes gens, même pour les ressortissants de l'école secondaire.

« Cette influence ira grandissant au fur et à mesure que l'enseignement postscolaire s'inspirera davantage des principes pédagogiques de nos examens de recrues. »

Cette question des nouveaux examens pédagogiques de recrues a fait l'objet d'une étude spéciale dans le Bulletin 1943, p. 182 et le Faïsseau 1943, p. 10. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer nos collègues.

CHAPITRE VIII

Conclusions générales

a) *Quant au programme.* 1. Celui-ci est secondaire ; c'est la façon de s'en servir qui est primordiale. L'essentiel est de procurer aux jeunes gens un gain intellectuel durable.

2. La modification du programme importe moins que le changement de méthodes que nous nous efforcerons de rajeunir.

3. L'axiome « Eduquer en instruisant » n'est jamais plus vrai qu'au cours complémentaire. Le christianisme doit être la base de l'instruction du peuple. Introduisons donc à l'ordre du jour le quart d'heure éducatif.

4. Notre enseignement postscolaire doit tendre à la formation de l'homme complet, à l'épanouissement de l'individu spécifiquement fribourgeois.

5. Langue maternelle, comptabilité, branches civiques et enseignement professionnel resteront l'ossature de cet enseignement.

6. Nous distinguons au cours complémentaire :

a) *un programme minimum* par lequel il faut entendre la révision des connaissances de l'école primaire.

b) *un programme de culture* destiné à élargir la formation de l'enfant, à ouvrir des horizons plus vastes.

7. Un programme général annuel sera publié au plus tard au 1^{er} octobre, afin de permettre aux maîtres de le travailler.

8. La constatation générale suivante « Trop peu de temps réparti sur un trop grand nombre de branches » nous incite à préconiser : a) la réduction à 5 des heures de gymnastique ; b) l'augmentation à 100 des heures totales de ce cours, réparties en 20 séances ordinaires de 4 h. + 8 séances de 2 ½ h. (ou 5 de 4 h.), prises sur l'enseignement primaire avec les grands garçons du cours supérieur. Nous donnerions

ainsi satisfaction aux maîtres qui proposent de rapprocher les séances pour les rendre plus fructueuses.

b) *Quant à la méthode.* 1. La méthode a essentiellement pour but de faire réfléchir, juger, coordonner, afin d'émettre des directives utiles pour la vie morale et pratique.

2. L'emploi des centres d'intérêt présente d'excellents résultats aux maîtres qui les emploient avec habileté et circonspection.

3. La discipline dépend de l'intérêt que suscite la matière enseignée, présentée sous son double aspect éducatif et pratique et que le maître anime d'une conviction profonde.

4. L'interrogation *orale* s'adressant à des jeunes gens parvenus à l'âge de comprendre et de penser doit tenir en haleine tout l'auditoire et la question posée ne doit pas contenir l'essentiel de la réponse.

Ne négligeons pas les précieux avantages de l'interrogation *écrite*.

5. La meilleure méthode est celle qui conduit au but par le travail, la grandeur morale et l'enthousiasme.

c) *Quant au maître.* 1. Le maître doit s'efforcer de *s'adapter* au caractère spécial de cet enseignement en se pénétrant de l'idée qu'il s'adresse non plus à des enfants, mais à de futurs hommes. Il doit traduire cette préoccupation soit en parlant le langage qui convient à leur âge, soit en présentant la matière *sous un angle nouveau*.

2. Qu'il se souvienne qu'il importe davantage d'encourager que de morigéner, qu'il faut gagner la confiance de la jeunesse par la bonté et la persuasion et renoncer à toute discipline trop rigide allant le plus souvent à fin contraire.

3. Les maîtres aimeraient bénéficier chaque année d'un *cours d'orientation d'un jour* qui traiterait des questions les plus importantes de méthode et de programme.

4. Pour donner à son action éducatrice tout son rayonnement, le maître entretiendra avec l'Eglise, la famille et les autorités des relations régulières empreintes d'une confiance et d'une compréhension réciproques.

5. La rémunération actuelle affectée aux maîtres chargés de ces cours ne correspond ni au coût de la vie, ni au travail réel, car aux 4 h. hebdomadaires s'ajoutent au minimum 2 à 4 h. de préparation intense et de contrôle.

d) *Quant au journal et au manuel.* 1. Nous restons partisans du journal au cours complémentaire, mais surtout à *titre d'informateur*. Nous compléterons sa matière par des textes sur l'idéal du jeune homme et la formation de son caractère, par des prêts de bons livres, de revues, de brochures, d'articles divers, etc.

2. L'opinion quasi unanime du Corps enseignant demande avec insistance l'élaboration *d'une brochure définitive solide*, complétée *chaque année par une brochure didactique* conforme aux propositions énoncées dans le présent rapport.

3. Nous formons enfin le vœu que le *Bulletin* reflète la tendance à donner au programme de culture, tendance à l'adaptation de nos cours complémentaires et qu'il provoque les concours désirables répondant au but proposé.

e) *Quant aux examens.* 1. Le maintien de l'examen de fin de cours complémentaire, comme moyen de contrôle et d'encouragement contribue à réaliser le but de ce cours.

2. Les jeunes gens ayant reçu l'enseignement postscolaire et subi l'examen final répondent mieux aux examens de recrues.

3. Quelques rapports suggèrent d'inclure les notes de conduite et d'application dans le calcul de la moyenne générale.

4. L'examen de cours complémentaire s'attache plus à la manière de penser que de réciter.

CONCLUSION

Programme, méthodes et procédés ne resteront que de pauvres véhicules de notre pensée et de notre action s'ils ne sont irradiés par l'amour de la vocation, par la foi et l'enthousiasme. Un véritable idéal doit inspirer toutes les leçons, tous les moments du cours complémentaire : former des travailleurs chrétiens imprégnés de leurs principes, des citoyens agissants, de futurs chefs de familles attachés aux traditions ancestrales, à leur terre, à leur village, au cher canton de Fribourg, à leur Patrie !

Hommage de reconnaissance

Les rapporteurs soussignés se font un plaisir et un devoir de reconnaissance de remercier bien sincèrement les dévoués rapporteurs d'arrondissements pour les travaux fouillés et bien pensés qu'ils nous ont envoyés. Grâce à la documentation intéressante et variée qu'ils nous ont présentée, ils ont facilité considérablement notre tâche.

Un hommage tout spécial à un rapporteur : M. Coquoz, rédacteur.

Les rapporteurs :

ALBERT CARREL
CHARLES MOTTET